

b) Exemple de sujet de géographie

CAPLP LETTRES - HISTOIRE & GEOGRAPHIE - CONCOURS EXTERNE 2019

Épreuve à partir d'un dossier

EAPD 09

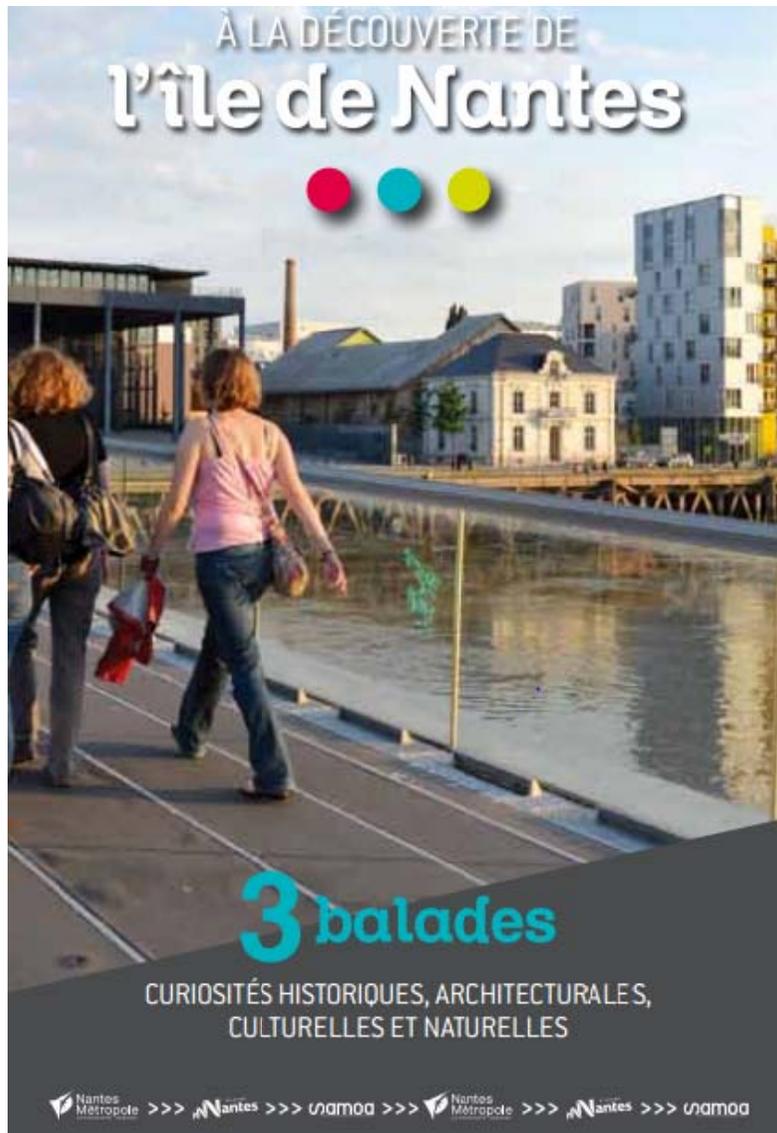
ENSEIGNER LA GÉOGRAPHIE EN LYCÉE PROFESSIONNEL

- *Vous présenterez le corpus documentaire en le rattachant aux programmes d'histoire-géographie enseignés en lycée professionnel.*
- *Vous choisirez un des documents proposés dont vous ferez le commentaire scientifique.*
- *Vous proposerez une exploitation pédagogique de ce document pour une classe de votre choix.*

Document 1 Extrait de la plaquette « À la découverte de l'île de Nantes » disponible sur le site du projet urbain de l'île de Nantes (www.iledenantes.com), SAMOA (Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique), mise en ligne en 2015

Document 2 *Plaquette de présentation du programme « Action cœur de Ville » (p.3 et 7), Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, mars 2018.*

Document 3 « Politique de la ville à Mayotte : une cerise sans gâteau », *Intercommunalités, le mensuel*, décembre 2016, n° n°215.



balade A 2 km 25min 10min

Bâtisseurs d'hier et créateurs d'aujourd'hui

L'île de Nantes regorge de sites propices aux balades historiques, architecturales, culturelles et naturelles. À l'ouest de l'île, une découverte qui alterne préservation du patrimoine industriel nantais et espaces culturels au plus près de la Loire.

Le Quai des Antilles

- 01 **Grue Titan grise**
47 mètres de haut, une puissance de levage de 60 tonnes : la grue Titan porte bien son nom ! Construite dans les années 1960 pour le déchargement des marchandises, elle échappe en 2005 au démantèlement grâce à l'acquisition pour un euro symbolique, par la ville de Nantes.
- 02 **Hangar à bananes**
Ces 8 000 m² d'entrepôts ont servi à stocker les bananes débarquées de Guadeloupe, Guinée et Côte d'Ivoire, entre 1929 et la Seconde Guerre mondiale. Le lieu a été transformé en 2007 et accueille dorénavant des restaurants et des bars, la HAB Galerie (salle d'exposition d'art contemporain) et une discothèque.
- 03 **Les anneaux de Buren**
Installation artistique pérenne du plasticien Daniel Buren et de l'architecte Patrick Bouchain, inaugurée en juin 2007 dans le cadre de la première édition d'Estuaire. À cette même date, les Nantais découvrent les nouveaux espaces aménagés sur le quai des Antilles, jusqu'alors réservé aux activités industrielles, où une large promenade en bord de Loire est créée.

Le petit +

Tout le long de ce parcours, laissez-vous conter l'histoire des chantiers navals avec la signalétique patrimoniale.

balade C 4,5 km 60min 30min

Nature en ville

L'île de Nantes recèle de nombreux trésors naturels : 7 km de berges aménagées, 30 hectares de parc naturel à l'est, de multiples espaces verts paysagés ! Entre ville et nature, arpentez cet environnement verdoyant unique en bord de Loire.

Parc du CRAFA, pointe est

- 02 **Jardin des Fonderies**
Ce jardin aménagé, sous la halle des anciennes Fonderies de l'Atlantique, met en valeur le patrimoine botanique et horticole nantais. Autour de ce jardin public, vous découvrirez un nouveau quartier le long du boulevard Vincent-Gâche, entièrement requalifié pour accueillir la ligne de Chronobus C5 et des aménagements confortables pour cyclistes et piétons.

balade B 2 km 25min 10min

Au cœur du Quartier de la création

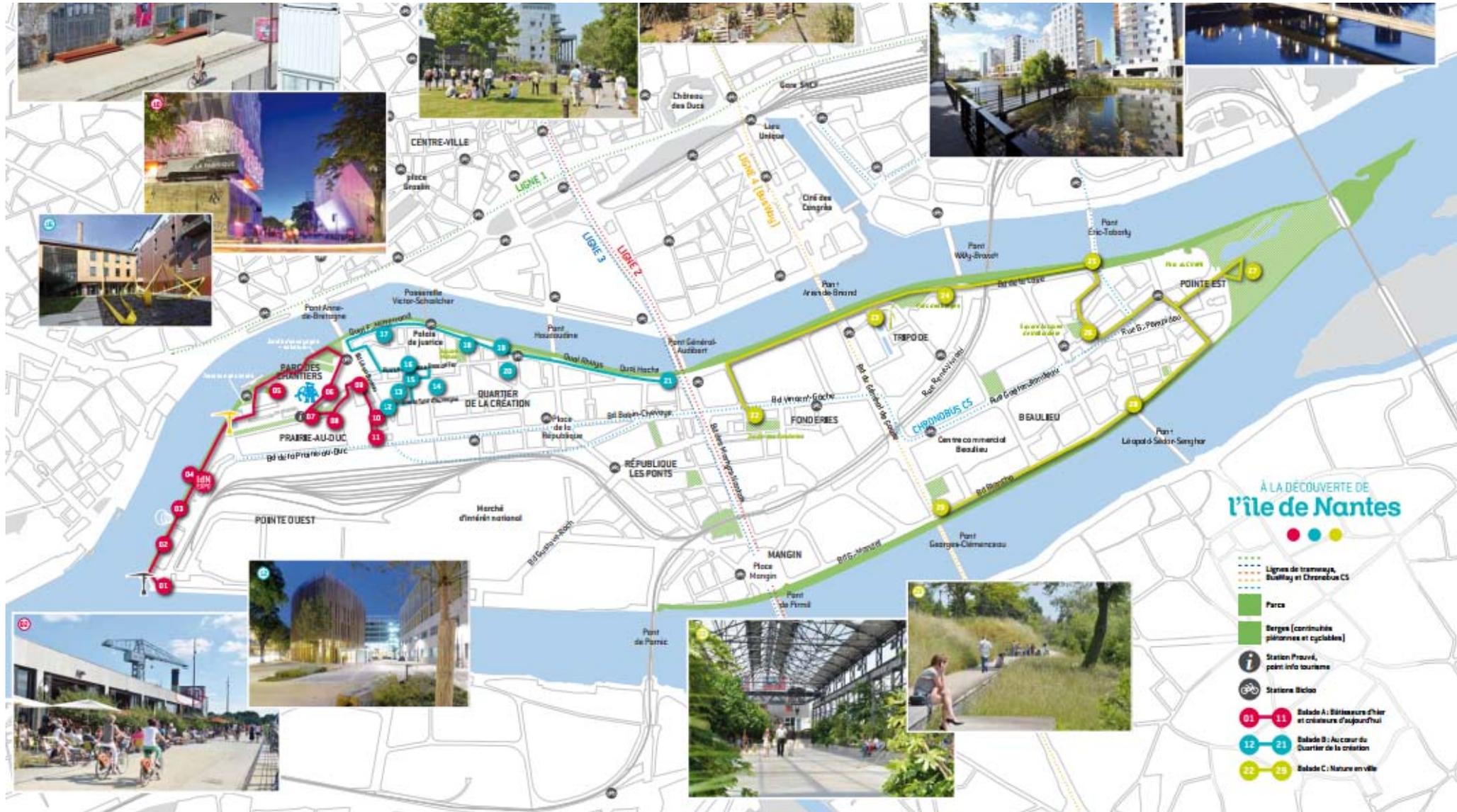
Admirez lors de cette balade la richesse artistique, architecturale, végétale et historique du Quartier de la création ! Le bâtiment B, l'immeuble Manny, les Halles, le bord de Loire... Tous ces nouveaux lieux constituent le Quartier de la création, tête de pont de la créativité nantaise, au cœur de l'île de Nantes.

Mail du Front populaire, Quartier de la création

- 13 **Parking des Machines**
Cette structure métallique spectaculaire de 23 mètres de haut dispose de 990 places de stationnement automobile, 70 emplacements vélo et une trentaine de places moto destinés à l'ensemble des actifs et visiteurs du site.
- 14 **Les Halles**
Lieu emblématique de l'île de Nantes et de la mémoire ouvrière, cet ensemble de quatre hectares est en cours de réhabilitation. À l'horizon 2017, l'école des Beaux-Arts de Nantes prendra ses quartiers dans les halles 4 et 5. Suivront l'université de Nantes, un ensemble de bureaux, les acteurs d'animation du pôle économique du Quartier de la création, des espaces de médiation et d'exposition, une cantine-restaurant... Deux nouvelles rues piétonnes, deux passages couverts et un parvis des Arts seront aménagés, pour ouvrir cet ensemble sur le quartier.

- 15 **Mail du Front populaire**
La pépinière d'entreprises spécialisées dans le domaine des biotechnologies, première réhabilitation d'une ancienne halle de l'entreprise Alstom, occupe la halle 13 depuis 2006. Autre réhabilitation innovante de l'ancien site industriel : la Maison de l'Avocat. Admirez quelques immeubles

emblématiques du renouveau et de l'audace architecturale à l'œuvre sur l'île : Manny, écrin privilégié pour des activités d'architecture et de création contemporaine, drapé dans sa façade de résille métallique (qui accueille par ailleurs deux œuvres pérennes d'Estuaire), l'île Rouge qui tient son nom de l'acier Corten qui habille ses façades.

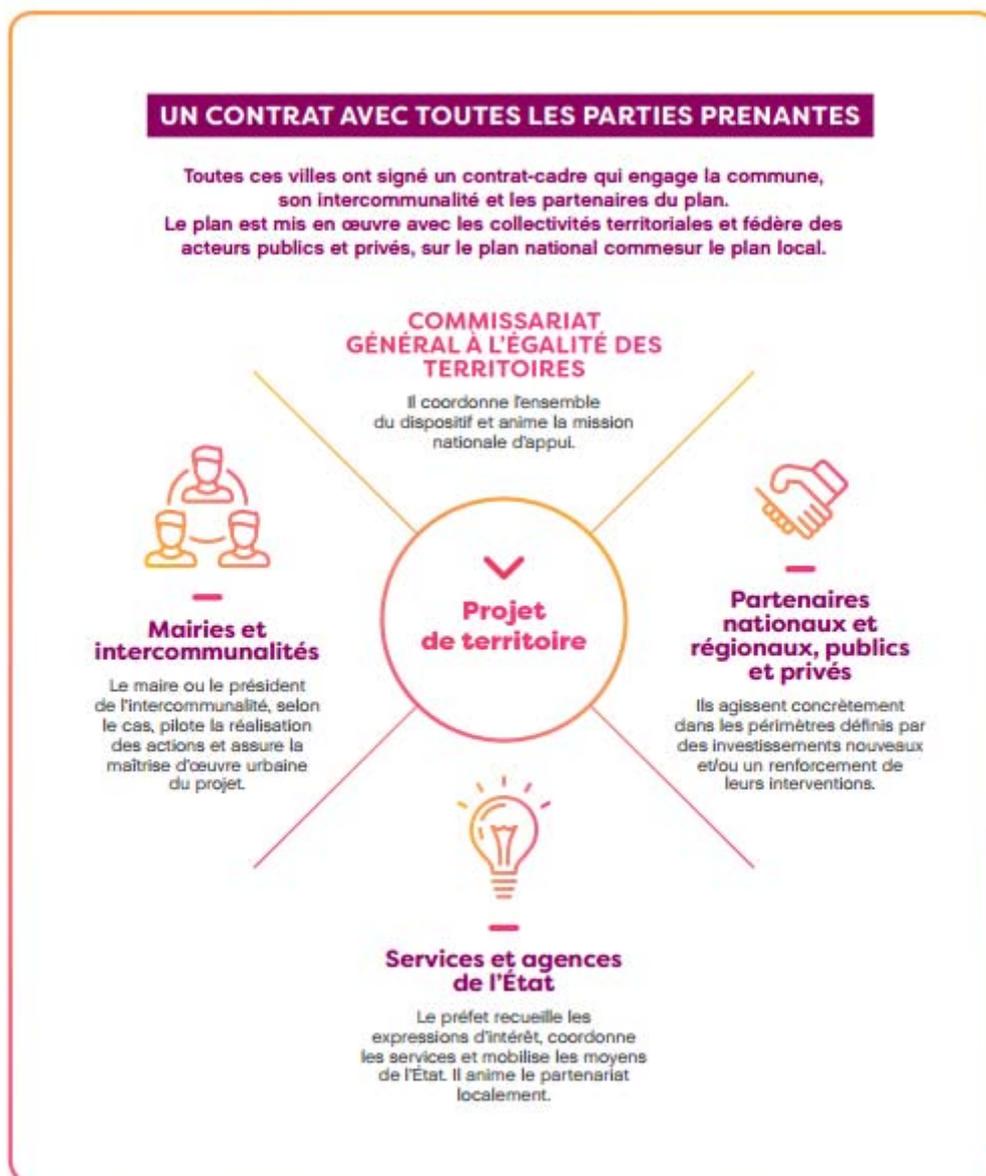


À LA DÉCOUVERTE DE l'île de Nantes

- Lignes de tramways, BusWay et Chronobus CS
- Parcs
- Berges (continuités piétonnes et cyclables)
- Station Prouvé, point info tourisme
- Stations BiciLo
- Balade A : Bâtiments d'hier et créations d'aujourd'hui
- Balade B : Au cœur du Quartier de la création
- Balade C : Nature en ville

Document 2 :

Habitat, commerce, création d'emplois, transports et mobilité, offre éducative, culturelle et sportive, qualité des sites d'enseignement, développement des usages des outils numériques...
Le plan va permettre de redonner attractivité et dynamisme aux centres de ces villes et de retrouver un meilleur équilibre.



CALENDRIER

Mars 2018

Annonce des 222 villes bénéficiaires du programme

Automne 2018

222 conventions Action Cœur de Ville signées entre les villes, les partenaires et l'État

2018-2019

Phase de diagnostic et d'élaboration des projets

À partir de 2019

Phase de déploiement des projets

LES VILLES MOYENNES EN CHIFFRES

Des villes structurantes pour leur territoire...



de l'emploi
total en France



de jeunes titulaires
d'un diplôme de
l'enseignement
supérieur contre 42,9 %
nationalement



de la population
française

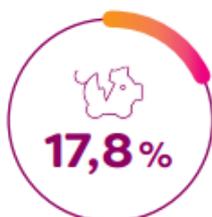


des quartiers
prioritaires
de la politique de
la ville se situent
en villes moyennes



des établissements
de santé français

... mais qui présentent des difficultés



C'est le taux
de pauvreté en
villes moyennes
contre 14,5 %
nationalement



Taux de vacance des
logements contre
6,6 % nationalement



des villes
moyennes ont un
taux de chômage
supérieur à la
moyenne



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE-TERRE (MAYOTTE)

Politique de la ville à Mayotte : une cerise sans gâteau

Comment mettre en œuvre la politique de la ville à Mayotte, où les besoins apparaissent conséquents et où de nombreux dysfonctionnements limitent l'efficacité de l'action publique ? Réponse avec le témoignage de la communauté de Petite-Terre, premier territoire mahorais à se doter d'un contrat de ville intercommunal.

Avant même la création de la communauté de Petite-Terre, les deux communes de l'île du même nom, Dzaoudzi-Labattoir et Pamandzi, avaient constitué un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et mutualisaient leurs moyens pour développer différents projets relevant de la politique de la ville, bien que seule Pamandzi était signataire d'un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs). Une démarche commune qui a servi de prémices à la constitution de l'intercommunalité. Lorsque la nouvelle géographie prioritaire identifiée, en 2014, le quartier de la Vigie, situé à cheval sur les deux communes, les élus envisagent rapidement le portage

actions hasardeuse. « *Nous restons sur du coup par coup, regrette le directeur. Nous répondons à des appels à projets qui nous permettent d'agir sur les urgences, mais nous n'avons aucune capacité de projection à moyen ou long terme.* »

Absence de données

Autre difficulté importante commune à la totalité du territoire mahorais : l'absence criante de données statistiques et quantitatives fiables. Du fait de l'ampleur du phénomène d'immigration, non pris en compte lors du recensement, les données de l'Insee ne reflètent pas la réalité démographique du territoire, à la natalité galopante. Certains élus de Mayotte évoquent une variation entre les données officielles et la population réelle allant jusqu'à 40 % ! Quand d'autres séries de données et d'indicateurs n'existent tout simplement pas... « *Ce manque de données affaiblit notre capacité*

“ Les données de l'Insee ne reflètent pas la réalité démographique du territoire ”

d'un contrat de ville intercommunal, et Petite-Terre se dote de la compétence « politique de la ville » dès sa création au 1^{er} janvier 2015. Un outil précieux pour agir sur le territoire de la Vigie, mais qui se heurte à de nombreux dysfonctionnements propres au territoire mahorais.

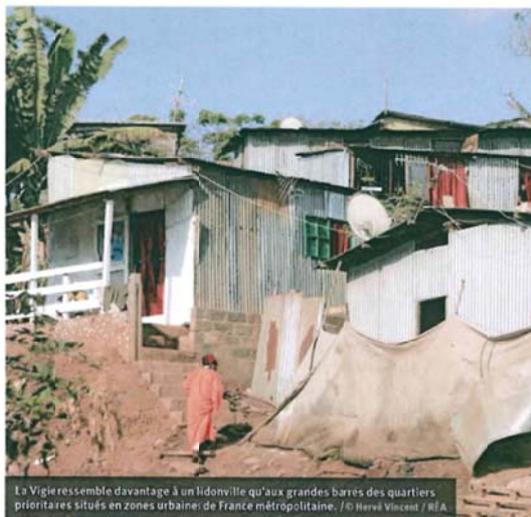
Un financement difficile

L'élaboration du contrat de ville a été portée par les services de la communauté, appuyés par le centre de ressources de Mayotte. « *Les services de l'État ont proposé des fiches actions communes à l'ensemble des territoires mahorais, donc non territorialisées* », explique Adrien Michon, directeur en charge de la politique de la ville à la communauté de Petite-Terre. Difficile donc de concrétiser ces actions, surtout sans financements adaptés : le financement du contrat de ville reste annuel, et non pluriannuel ; l'insuffisance des montants engagés par le CGET (70 000 euros en 2015), la faiblesse du budget de la communauté et les difficultés à mobiliser les fonds européens (plafonnés à Mayotte, et que les collectivités peinent à solliciter en raison de leur manque de fonds propres) rendent la conduite des

de négociation avec l'État central et nos différents partenaires, explique Adrien Michon. *Les besoins sont très importants, mais notre capacité à les évaluer de façon objective est très limitée.* » La communauté de communes de Petite-Terre a d'ailleurs embauché six personnes en contrats aidés, dont la mission est de recenser les habitants du quartier de la Vigie et de recueillir un certain nombre d'informations statistiques et quantitatives relatives à leurs conditions de vie.

Bidonville plutôt que grand ensemble

Parmi les objectifs poursuivis par le contrat, beaucoup sont communs aux actions menées dans d'autres territoires de la politique de la ville, qu'il s'agisse de désenclaver le quartier et de faciliter l'accès des habitants aux services et équipements, de proposer une offre socio-culturelle à la population, de construire un projet éducatif de quartier, de renforcer la place des acteurs associatifs, d'agir contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, de développer l'offre de soins, etc. Pour autant, « *même si, dans la prise en charge des habitants, on retrouve les mêmes*



La Vigie ressemble davantage à un bidonville qu'aux grandes barres des quartiers prioritaires situés en zones urbaines de France métropolitaine. / © Hervé Vincent / REA.

besoins qu'ailleurs, la Vigie est un quartier qui présente des caractéristiques très éloignées des grands ensembles », commente Adrien Michon. Vaste et densément peuplé, aux logements de fortune et insalubres, la Vigie ressemble davantage à un bidonville qu'aux grandes barres des quartiers prioritaires situés en zones urbaines de France métropolitaine. Les montants financiers à engager apparaissent ainsi considérables, et certains axes relatifs à l'hygiène, la salubrité en matière d'eau, d'électrification ou de déchets restent spécifiques au contexte territorial ultramarin.

Extrême précarité

Le tissu associatif au sein du quartier prioritaire semble lui aussi beaucoup plus ténu que dans d'autres quartiers de la politique de la ville. « *L'extrême précarité de la*

Le développement économique et l'emploi font également partie intégrante des objectifs poursuivis par le contrat de ville. Des conventions ont été signées entre la communauté et des centres de formation pour que des formations et des accompagnements individualisés des habitants puissent être mis en place à la Vigie. Une réflexion est également en cours sur la façon de soutenir les créateurs d'entreprise du quartier.

Politique de substitution

Enfin, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) devrait intervenir au sein du quartier afin d'y conduire des opérations d'aménagement, pour des montants financiers qui restent encore à affiner.

Le cadre de la politique de la ville est donc bel et bien posé à Petite-Terre. Mais pour Adrien Michon, « *ce qui fait défaut, c'est*

“ La politique de la ville devrait intervenir en complémentarité et non en substitution ”

le reste. À partir du moment où les politiques de droit commun dysfonctionnent et où les services administratifs des collectivités et de l'État ne sont pas suffisamment structurés, il est difficile d'agir. La politique de la ville devrait intervenir en complémentarité avec les autres politiques du territoire. Or, aujourd'hui, nous conduisons fréquemment une démarche de substitution. Pour définir vulgairement la politique de la ville, il est souvent fait référence à une jolie cerise sur un gâteau. À Mayotte, nous nous demandons souvent, entre acteurs du territoire, où est réellement le gâteau... » Alors même que les besoins des habitants et les problématiques mahoraises apparaissent sans commune mesure avec ceux du reste du territoire français.

La politique de la ville en Outre-mer

Dans le cadre de la nouvelle génération de contrats de ville (2015-2020), 45 contrats ont été signés dans les Outre-mer, soit un peu plus de 10 % du total des contrats de ville conclus en France. La principale adaptation appliquée aux territoires ultramarins réside dans la possibilité qui leur a été donnée de retenir l'échelon communal, plutôt que l'échelon intercommunal, comme niveau de pilotage et de signature des nouveaux contrats. Cette adaptation a permis de prendre en considération les niveaux de maturité contrastés des intercommunalités en Outre-mer.

Il est toutefois intéressant de relever que trois contrats de ville, parmi ceux élaborés en Guadeloupe et en Polynésie française, font l'objet d'un pilotage intercommunal. Sur les autres territoires relevant de la politique de la ville, les communautés sont généralement signataires des contrats.

Globalement, la nouvelle géographie prioritaire équivaut à 25 % de la population des territoires ultramarins concernés (586 000 habitants), contre 8 % de la population en France métropolitaine (4,8 millions d'habitants). Alors que les 217 quartiers prioritaires de la politique de la ville ultramarins concernent près de 25 % de la population d'Outre-mer, cette proportion est d'environ 50 % en Guyane et 70 % à Mayotte.